



N° d'affichage :

SEC/2018/10/008

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 19 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 Octobre 2018, suite à la convocation du 12 octobre 2018, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, PHILÉTAS Christina, GAMIETTE Julien, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, FLÉMIN Félix (*Conseillers municipaux*)

Absents excusés : BERNIER Maritza (Procuration à Monsieur MORVAN Philippe), MANIOC Alain (*2^{ème} et 3^{ème} adjoint*)

Sont absents : GAMIETTE Myonnette, SABAS Sidney, MATHIASIN Max, JEAN (*née SABAS*) Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat, (*conseillers municipaux*)

Secrétaire de séance : MOUILA Gladys

A assisté : Directrice Générale des Services : LACIDES Mylène

Secrétaires Administratives : OPET Odile et SAINT-MARC Yasmine

Membres en exercice :	27
Membres présents :	19
Suffrages exprimés :	20
Votes Pour :	20
Votes Contre :	0
Abstention :	0

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

Deshaies, le 22/10/2018
Le Maire

Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

Demande de subvention : accessibilité de la Mairie

Exposé des motifs :

Madame le Maire informe l'assemblée que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose à tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) d'offrir des conditions d'accessibilité à toutes les formes d'handicap.

La salle de délibérations et certains services de la Mairie étant situés à l'étage, il convient de réaliser des travaux afin de respecter les règles d'accessibilité.

Les travaux d'installation et d'aménagement s'élèvent à 50 192 € dont l'acquisition d'un élévateur pour Personne à Mobilité Réduite et la création d'une issue de secours qui s'avèrent nécessaires.

La Commune sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L) à hauteur de 80 %.

Le plan de financement est donc le suivant :



N° d'affichage :

SEC/2018/10/008

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 19 Octobre 2018

BUDGET PREVISIONNEL		
Coût du projet	Taux	50 192.00 €
ETAT/DSIL	80 %	40 153.60 €
COMMUNE	20 %	10 038.40 €

Dispositif décisionnel

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation,

Vu la loi N°2005 – 102 du 11 février 2005 pour l'égalité et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'ordonnance N°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

Vu le diagnostic de l'accessibilité aux personnes des établissements recevant du public, diagnostic effectué en septembre 2015,

Considérant que la commission financière s'est tenue le 11 octobre 2018,

Considérant la nécessité pour la commune de réaliser son programme d'investissement,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'**UNANIMITÉ** des membres présents,

Article 1 : D'**APPROUVER** le plan de financement pour les travaux d'accessibilité de la Mairie.

Article 2 : De lui **PERMETTRE** de solliciter une subvention de l'État au titre du D.S.I.L.

Article 3 : De lui **DONNER** pouvoir pour entreprendre toutes démarches et signer les actes administratifs afférents à ce dossier.

Deshaies, le 22 Octobre 2018

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

Le Maire



Jeanny MARC